



AVIS PUBLIC

PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

RÉSOLUTION PP-060

AVIS est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 4 décembre 2023, le conseil d'arrondissement a adopté la résolution suivante :

Résolution PP-060 afin de permettre l'aménagement de quatre cases de stationnement en façade avant secondaire au 11140, boulevard Pie-IX, le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement est déposée au bureau du secrétaire d'arrondissement où elle peut être consultée.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord,

M. Marc-Aurèle Aplogan
Secrétaire d'arrondissement
Le 9 avril 2024